



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 0 / 0 3 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 1 0 / 0 3 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-0581

1 Intitulé du projet

Reconstruction du pont au quartier Concorde sur la Petite Rivière-Pilote et la surélévation de la voie sur berge

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Commune de Rivière Pilote

Raison sociale

N° SIRET

2 1 9 7 2 2 2 0 4 0 0 0 1 9

Type de société (SA, SCI...)

Administration publique

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

BEAUNOL

Prénom(s)

Jean François

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
6a-Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'État, des départements, des communes et des EPCI	Le projet prévoit la surélévation d'une route communale sur un linéaire <100ml.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe sur la Commune de Rivière Pilote, au sud du Quartier Concorde. La commune de Rivière Pilote très vallonnée, est traversé par deux rivières importantes : la Petite et la Grande Rivière Pilote, qui inondent de façon quasi-régulière le bourg situé à leur confluence, dans la zone basse lors des pluies diluviennes de saison. Le projet est situé à proximité directe de la Petite Rivière Pilote.

Le projet prévoit :

- La reconstruction du pont concorde sur la Petite Rivière Pilote en lieu et place d'un pont cadre existant
 - * Démolition de l'ouvrage existant (pont cadre) et mise en place d'un ouvrage provisoire en parallèle
 - * Construction d'un nouveau pont en lieu et place d'un pont cadre existant démoli
 - * Reprise des berges aux abords de l'ouvrage projeté
- Surélévation d'une portion <100ml de voie communale parallèle à la berge rive gauche (au Nord) en vue de sa mise hors d'eau
 - * Réhausse de la voie avec mise en œuvre de remblais & mise en place de gabions
 - * Reprise d'un ouvrage hydraulique par élévation au-dessus des buses en béton existantes sous la voie

4.2 Objectifs du projet

Lors d'épisodes météorologiques importants, la voie sur berge du quartier Concorde et le pont sont submergés. L'ouvrage existant étant sous dimensionné, les conséquences sont désastreuses pour la commune, sur les plans économique, sécuritaire et du bien-être de la population. Ce constat s'est d'autant avéré lors des récents événements climatiques (Tempête Fiona en 2022).

Aussi la commune de Rivière-Pilote a décidé d'entreprendre un certain nombre de travaux afin de corriger cette situation.

Le projet a donc des objectifs multiples dans le cas d'un événement météorologique majeur :

- Sécuriser l'unique accès routier au quartier Concorde ;
- Sécuriser un accès routier par les hauteurs pour se rendre dans le bourg.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

1. Reconstruction du pont sur la Petite Rivière Pilote en lieu et place d'un pont cadre existant :
 - Construction d'un nouveau pont : L'ouvrage existant (pont cadre de 7m de long, 5m de large et 2.8 de hauteur sur 3.6m d'ouverture) sera démoli. En situation provisoire, une structure métallique sera disposée sur des structure minérales démontables disposées de part et d'autre de la rivière. L'ouvrage projeté sera implanté au droit de l'ouvrage existant. Le nouveau pont sera ainsi constitué d'une dalle de portée de 20 m environ appuyée sur des culées à chaque extrémité. Il ne comportera pas d'appui intermédiaire, uniquement deux culées de part et d'autre la rivière. Le tablier sera sur des appuis, la solution technique de l'ouvrage devra répondre aux différentes contraintes (côte des Plus Hautes Eaux « PHE », libération de la section hydraulique, raccordement de la voirie...).
 - Reprise des berges aux abords immédiats de l'ouvrage projeté : Après démolition de l'ouvrage existant, les berges seront « mises à nu ». Elles devront être modelées et protégées des phénomènes érosifs. Il est donc prévu de les minéraliser avec des enrochements, sans réduire la section hydraulique.
2. Surélévation de la voie parallèle à la rivière rive gauche
La voie sur berge et en rive gauche de la Petite Rivière Pilote sera surélevée sur un linéaire <100m pour une mise hors d'eau et la garantie d'un itinéraire de secours en cas d'isolement du bourg. La réhausse de la voie se fera par mise en œuvre de remblais pouvant atteindre 2.5m et de gabions.
3. Reprise d'un ouvrage hydraulique
Sur le tronçon de voie communale à surélever, il est également prévu de reprendre un ouvrage hydraulique existant, composé de 2 buses en béton 1200mm sous la voie. L'ouvrage sera surélevé au-dessus des buses existantes qui seront conservées

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase exploitation, le pont et la voie routière seront empruntés par les usagers de la route et les habitants du quartier Concorde. L'accès sera sécurisé en cas de conditions météorologiques extrêmes.
L'accès au quartier sera ainsi sécurisé en tout temps.
L'accès au bourg de Rivière Pilote par les hauteurs sera sécurisé en tout temps.
La voie longeant la Petite Rivière Pilote ne sera plus submergée en cas de mauvais temps et d'augmentation des eaux de la rivière.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- En dehors de la présente demande, le projet est soumis à :
- Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau. Le projet est concerné par les rubriques 3.1.2.0, 3.1.3.0, 3.1.4.0 et potentiellement 3.2.2.0 de la nomenclature IOTA (article R-214-1 du Code l'Environnement) ;
 - Demande d'Occupation Temporaire du Domaine Public Fluvial ;
 - Étude préalable de boisement ;
 - Une étude géotechnique (aléa mouvement de terrain) ;
 - Une étude hydraulique démontrant la non-aggravation de l'aléa inondation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Longueur du pont reconstruit Longueur de la voie à surélevée Longueur de berge à consolider	environ 20 ml environ 95 ml environ 95 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Rivière-Pilote : Le projet est situé au nord du bourg. Les parcelles limitrophes au projet sont : D0024, D0025, D0048, D0049, D0055, D0056, D0284.

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est située à environ 500m. Il s'agit de la ZNIEFF terrestre de type 1 "Morne Camp"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé sur la commune de Rivière Pilote
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre du Parc Naturel Régional de la Martinique.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors d'un territoire couvert par un plan de prévention de bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors de tout périmètre d'un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimoine remarquable.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones humides les plus proches (bassin aquacole et épuration, et étang, mare eau douce) sont situés à environ 800m du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le PPRN de Rivière Pilote. Le projet n'est concerné par aucun PPRT.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN de Rivière Pilote a été approuvé en 2013.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas reconnue comme un site pollué. Le site BASIAS le plus proche est située à environ 700m au sud ouest du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de prélèvements d'eau dans le milieu
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature du projet n'est pas susceptible d'engendrer des drainages ou modifications prévisibles des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est prévu la destruction et reconstruction d'un pont avec la reprise des berges aux abords de l'ouvrage projeté, la surélévation de la voie parallèle à la rivière en rive gauche et la reprise d'un ouvrage hydraulique. Le bilan des terres de l'opération n'a pas été réalisé à ce stade des études.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bilan des terres de l'opération n'a pas été réalisé à ce stade des études.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera éventuellement la réalisation d'un abattage d'arbres ponctuel et d'un terrassement qui entraîneront la disparition des habitats naturels herbacés/rivulaires présents. La zone du projet n'est toutefois pas située dans une zone naturelle à enjeux (réglementaire ou d'inventaire), ni traversée par un corridor écologique. Elle est d'ores et déjà investie par les ouvrages actuels (pont, route) mais surtout par les débris anthropiques et végétaux résultant des derniers épisodes météorologiques extrêmes (Fiona).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera éventuellement la réalisation d'un abattage d'arbres ponctuel et d'un terrassement qui entraîneront la disparition des habitats naturels herbacés/rivulaires présents. La zone du projet n'est toutefois pas située dans une zone naturelle à enjeux (réglementaire ou d'inventaire), ni traversée par un corridor écologique. Elle est d'ores et déjà investie par les ouvrages actuels (pont, route) mais surtout par les débris anthropiques et végétaux résultant des derniers épisodes météorologiques extrêmes (Fiona).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par le Plan de Protection contre les Risques Technologiques (PPRT)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est concernée par : -Aléa inondation fort sur toute la zone d'étude -Aléa mouvement de terrain faible à nul sur toute la zone d'étude -Aléa sismique fort sur toute la zone d'étude La zone d'étude se situe majoritairement en zone d'enjeux fort futurs La zone d'étude se situe en zonage réglementaire orange et orange-bleue (au niveau de l'aléa fort inondation) - cf. Annexe 7.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature du projet n'est pas susceptible d'engendrer des risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, les principaux déplacements seront liés à la circulation d'engins de chantier (camions, pelles, etc.). En phase exploitation, le pont et la route permettront un accès sécurisé au quartier Concorde et une entrée par le nord au bourg de Rivière Pilote. Ces accès pourront être utilisés par tous les utilisateurs de la route.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, les principaux bruits seront liés à la circulation d'engins de chantier (camions, pelles etc.) et à leur fonctionnement.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions sonores seront conformes à la réglementation. A terme, le bruit engendré sera similaire au bruit actuel et ne devrait pas modifier notablement l'ambiance sonore du quartier.	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, les vibrations seront liées aux engins de chantier.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, les vibrations seront liées aux véhicules empruntant le pont et la route, comme cela est le cas en l'état actuel.	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation les émissions lumineuses seront liées aux véhicules empruntant le pont et la route, comme cela est le cas en l'état actuel.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux les rejets dans l'air seront liés aux gaz d'échappement des engins de chantier et aux poussières liées aux phases de terrassements. En phase exploitation les rejets dans l'air seront liés aux gaz d'échappement des véhicules empruntant le pont et la route.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, le chantier pourra être source de déchets. Aucun déchet dangereux ne sera produit. En phase exploitation, l'accès au pont et à la route n'impliquent pas la production de déchets.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en une remise en état de la zone. Aucune modification de l'ambiance paysagère n'est attendue.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les principaux effets négatifs attendus et les mesures ERC prévues sont :

- 1) La production de MES dans les eaux superficielles en phase chantier liées aux terrassements
- 2) Les bruits en phase travaux
- 3) L'imperméabilisation des sols en phase d'exploitation

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les principaux effets négatifs attendus et les mesures ERC prévues sont :

- 1) La production de MES dans les eaux superficielles en phase chantier liées aux terrassements : Une attention particulière sera portée sur la gestion des eaux pluviales.
- 2) Les bruits en phase travaux : Le chantier respectera les dispositions de l'article R1334-36 du code de la santé publique sur le bruit de chantier.
- 3) L'imperméabilisation des sols en phase d'exploitation : Le projet intègre une réflexion autour de la gestion des eaux pluviales.
- 4) Le projet sera conforme au PPRn.

Une surveillance accrue du chantier permettra d'intervenir rapidement en cas de pollution accidentelle. L'ensemble de ces mesures sera détaillé dans le le Dossier de Déclaration qui sera transmis ultérieurement à la Police de l'Eau.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'est concerné par aucun zonage de milieu naturel sensible. Les principaux enjeux (eaux pluviales, risques naturels séisme/mouvement de terrain/inondation) feront l'objet de dossiers spécifiques : Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau, Étude hydraulique... qui permettront d'assurer leur bonne prise en compte en phase travaux et exploitation. En particulier dans le DLE seront développés les principes de gestion des eaux pluviales en phase chantier et la conformité du projet vis-à-vis de l'aléa inondation. Une étude d'incidence sera incluse au DLE pour traiter les incidences potentielles du projet sur la ressource en eau et proposer des mesures préventives. De plus, le projet sera dimensionné pour une crue centennale, contrairement à ce jour. Il sera donc conforme aux zonages et règlement du PPRn. Eu égard à l'étude hydraulique qui sera réalisée. Par conséquent, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Note complémentaire sur les risques naturels (partie 5)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 9 : Autres cartographies (partie 6.1)	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BEAUNOL

Prénom Jean-François

Qualité du signataire Monsieur le Maire de Rivière-Pilote

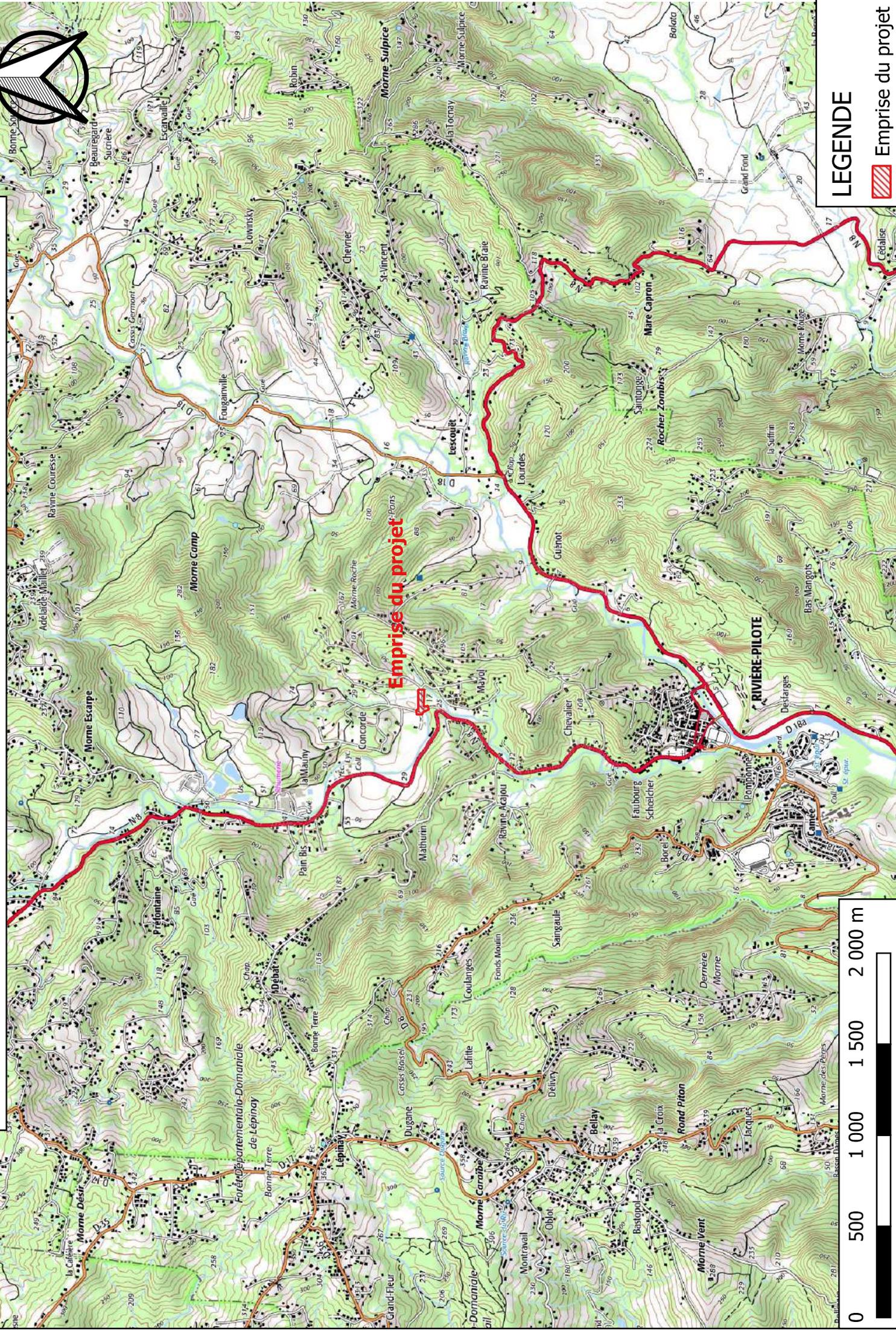
À Rivière-Pilote

Fait le 23/02/2023



Signature du (des) demandeur(s)

CERFA - Annexe 2: Plan de situation du projet au 1:25 000



LEGENDE

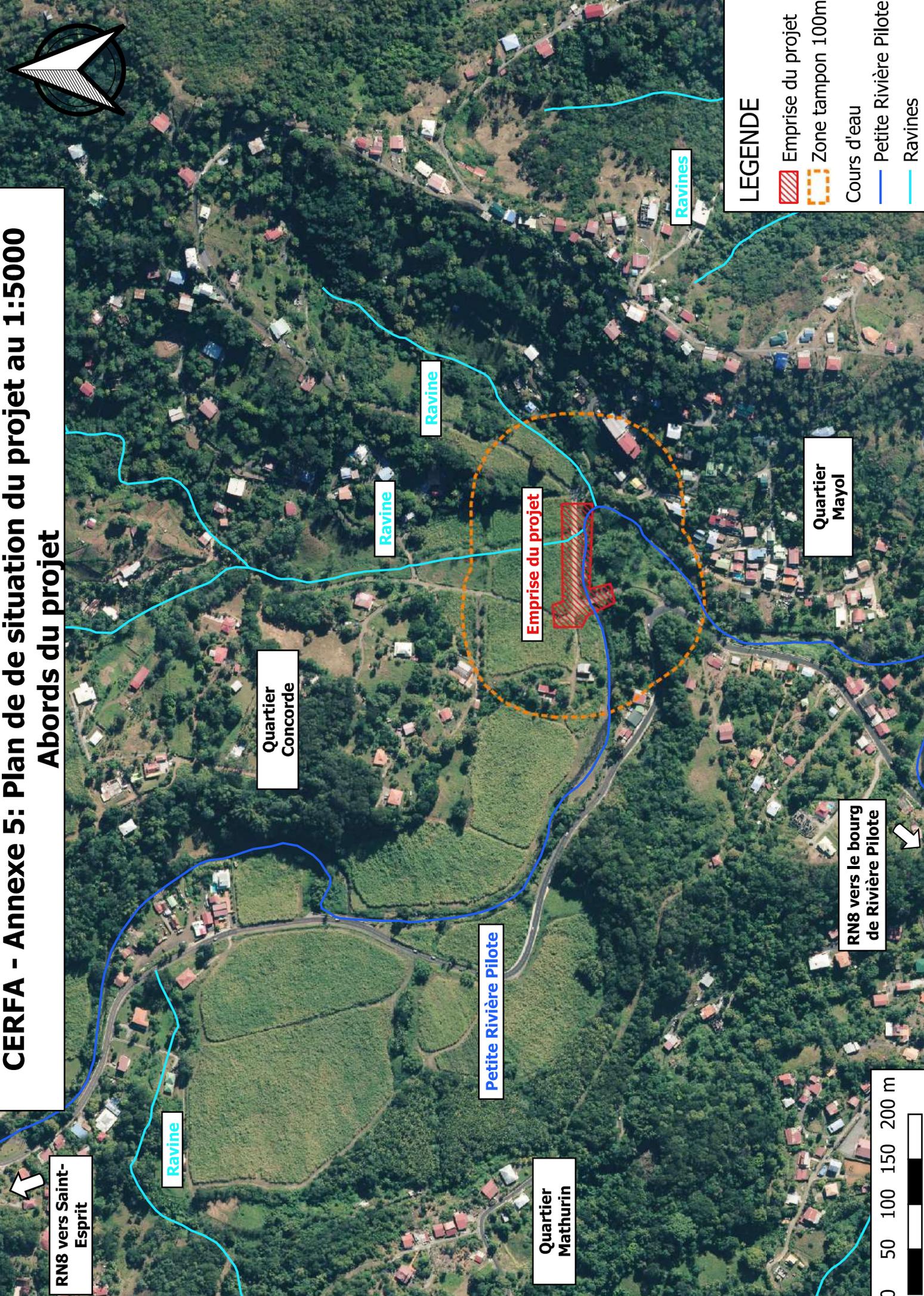


Emprise du projet

0 500 1 000 1 500 2 000 m

CERFA - Annexe 5: Plan de de situation du projet au 1:50000

Abords du projet



LEGENDE

- Emprise du projet
- Zone tampon 100m
- Cours d'eau
- Petite Rivière Pilote
- Ravines

RN8 vers Saint-Esprit

Ravine

Quartier Concorde

Ravine

Ravine

Petite Rivière Pilote

Emprise du projet

Quartier Mathurin

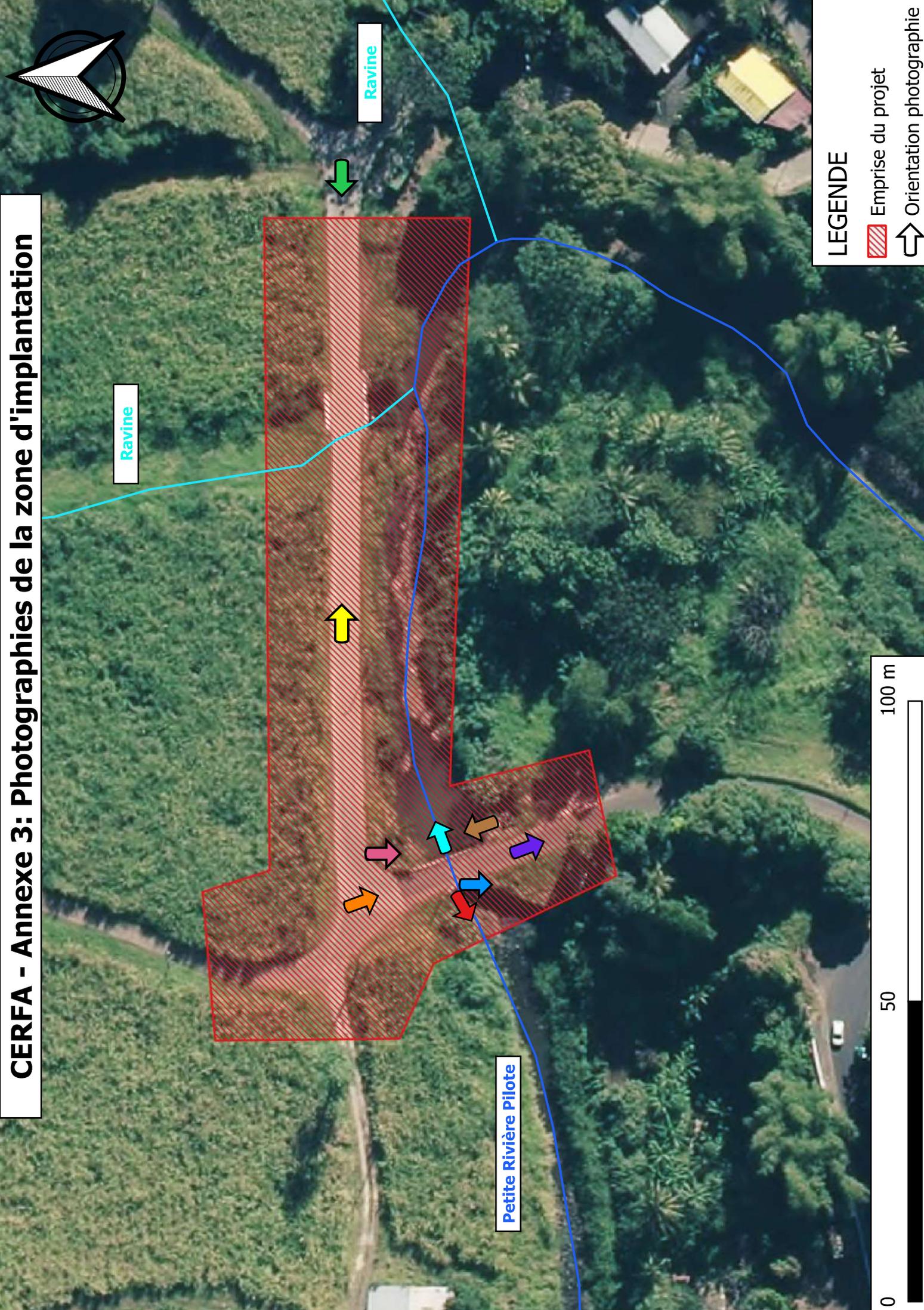
Ravines

Quartier Mayol

RN8 vers le bourg de Rivière Pilote



CERFA - Annexe 3: Photographies de la zone d'implantation



Ravine

Ravine

Petite Rivière Pilote

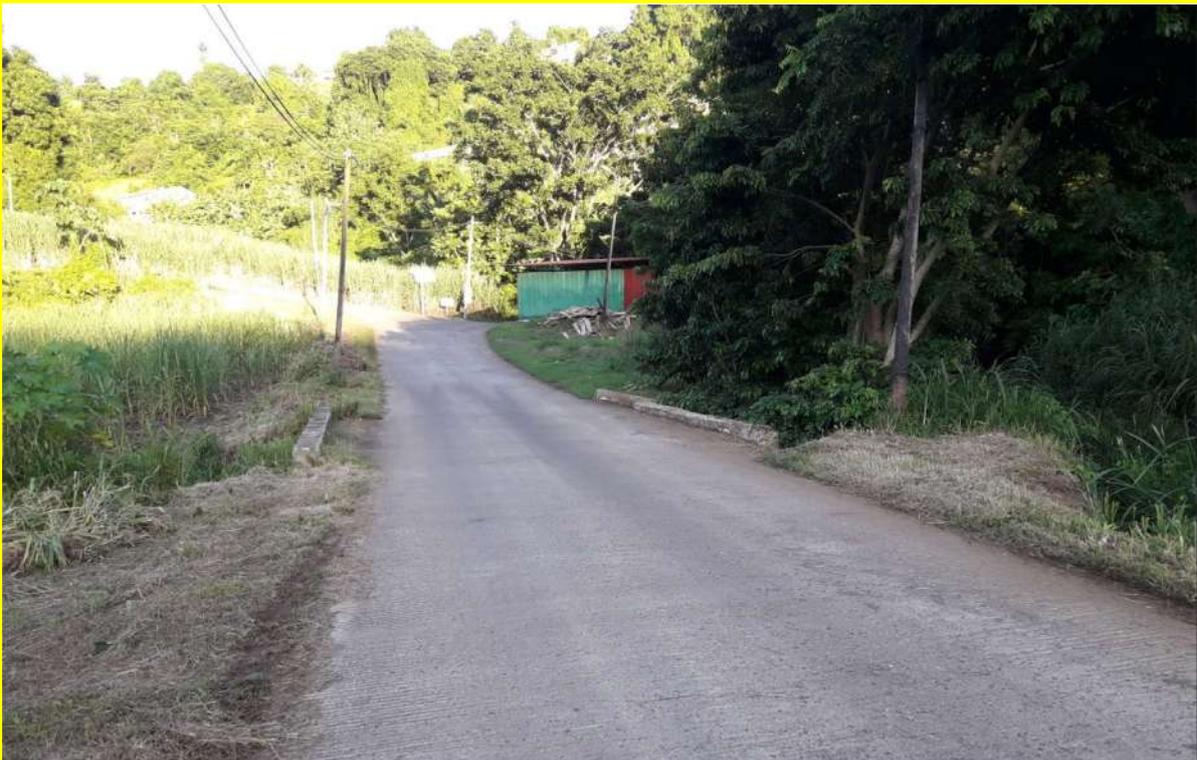
LEGENDE

- Emprise du projet
- Orientation photographie



Photographies prises le 07 octobre 2020



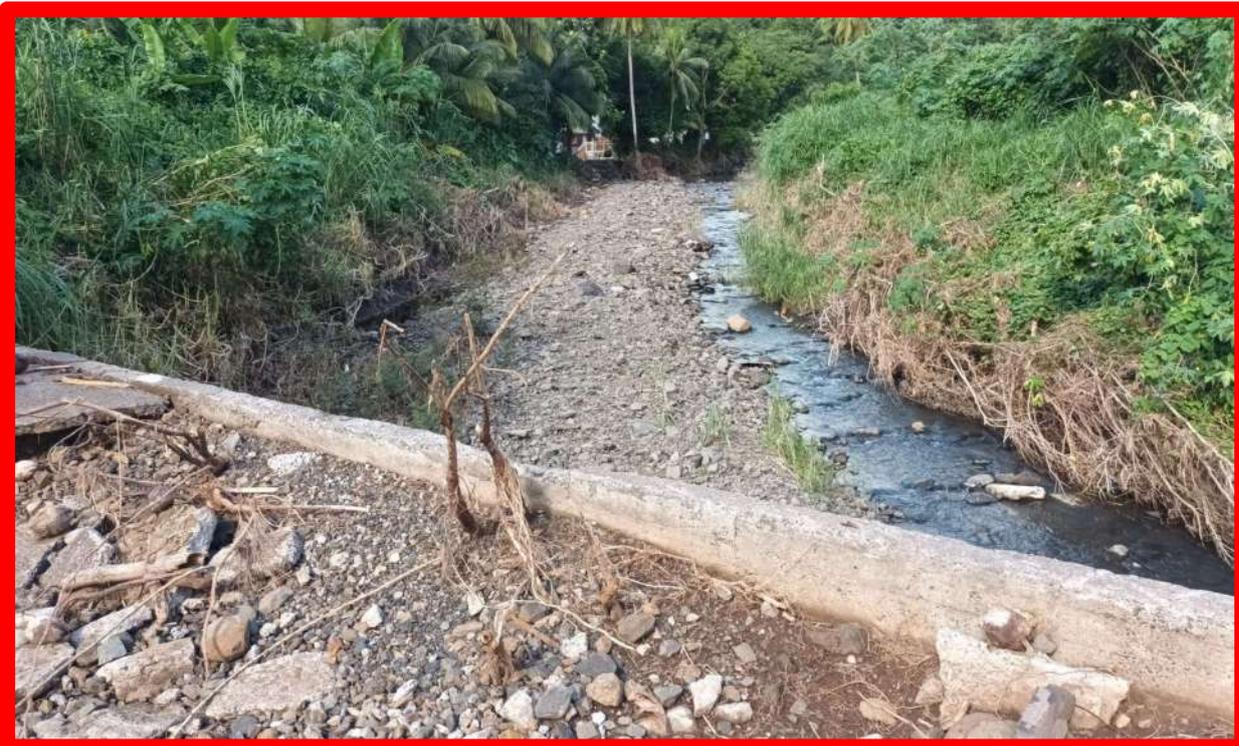


Photographie prise le 08 juin 2022 (avant la Tempête Fiona)

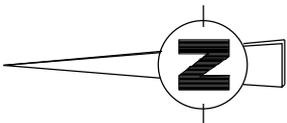


Photographies prises le 23 septembre 2022 (après la Tempête Fiona)





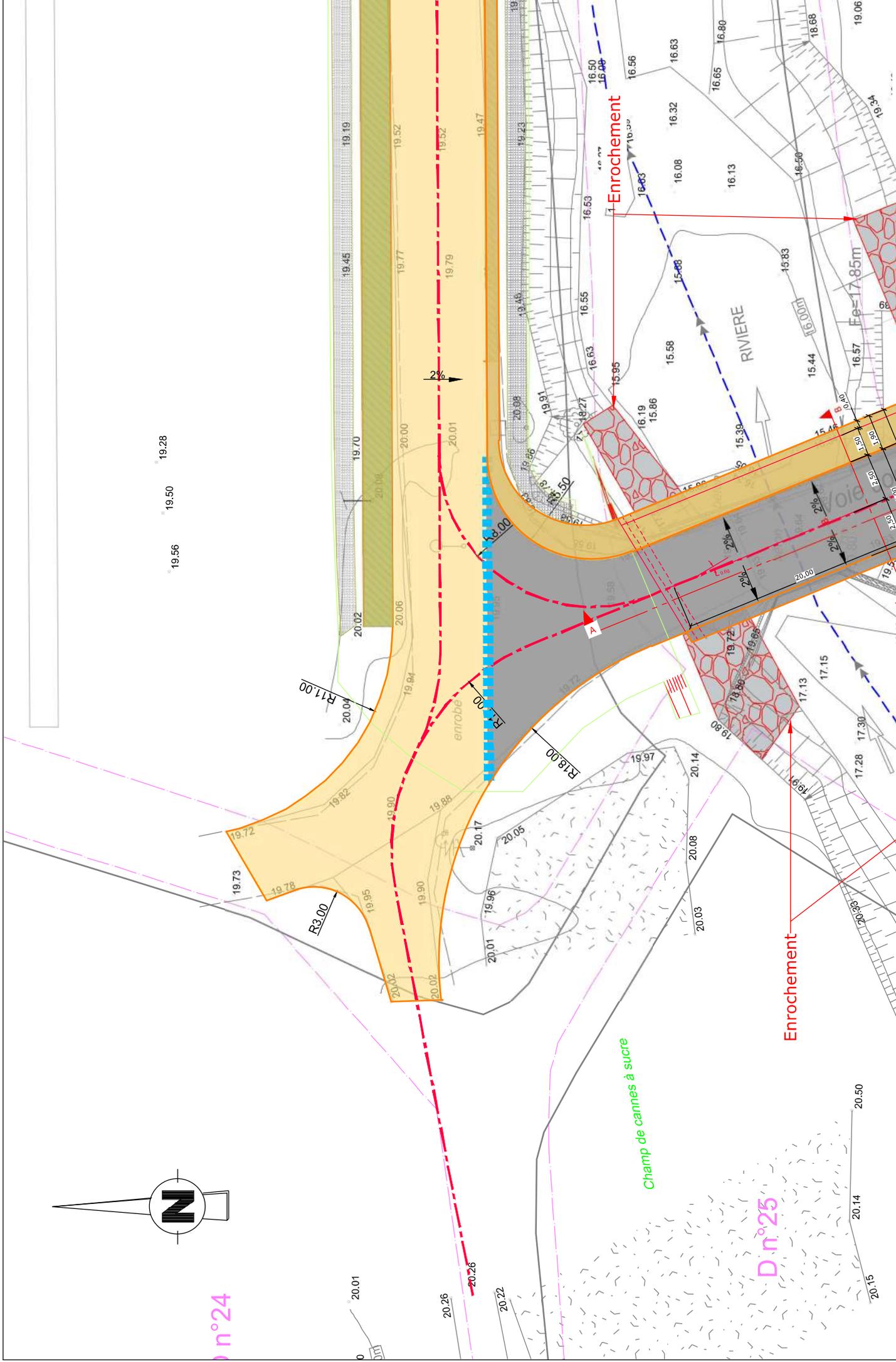




D.n°24

Champ de cannes à sucre

D.n°25



19.56 19.50 19.28

20.01

20.26

20.22

20.15

20.14

20.50

19.19

19.45

19.52

19.77

19.79

19.52

19.47

16.50

16.08

16.56

16.63

16.65

16.80

18.68

19.06

16.32

16.13

16.50

15.83

15.44

16.57

17.85m

15.44

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

15.30

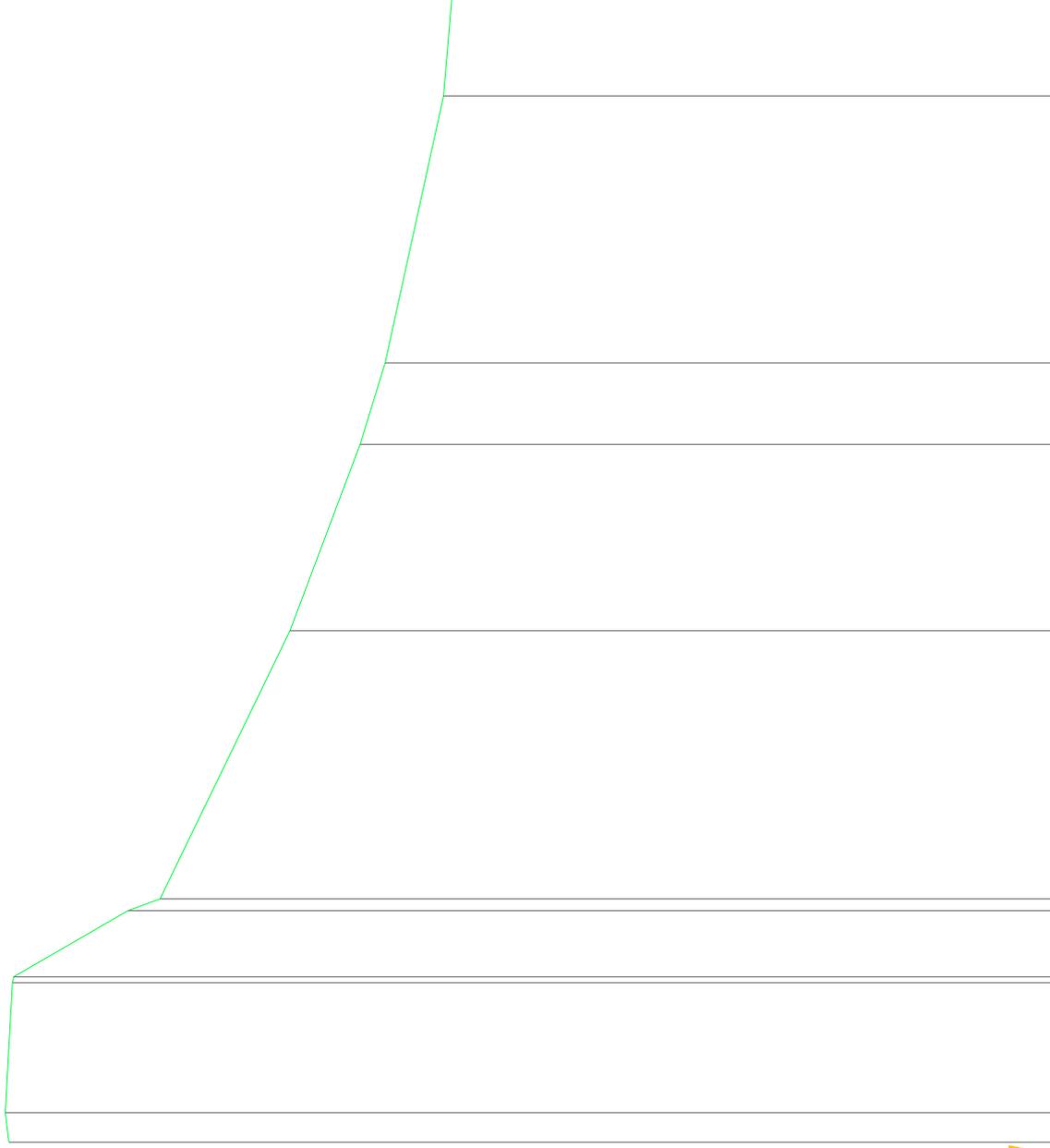
15.30

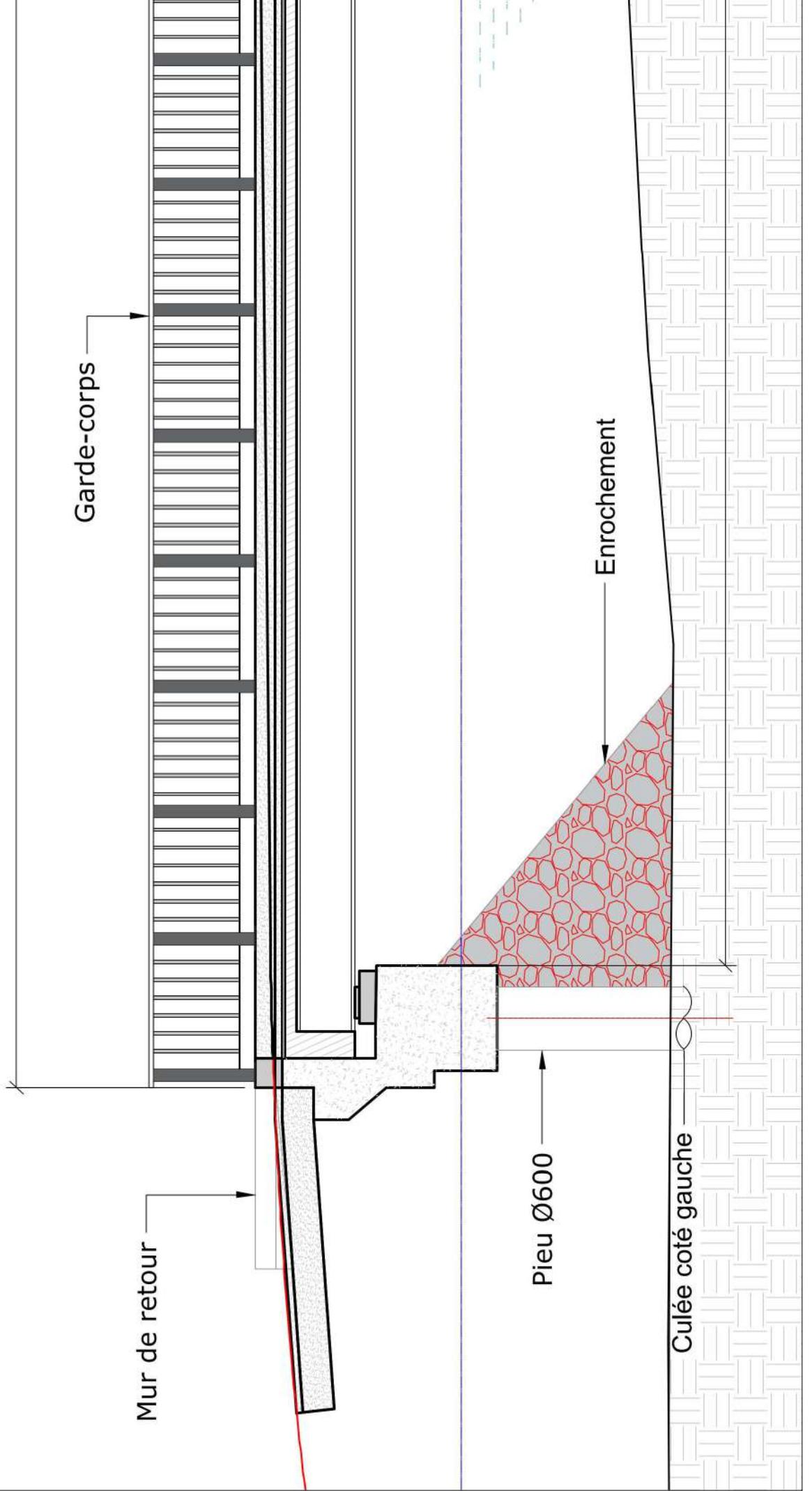
15.30

15.30

15.30

15.30





Garde-corps

Mur de retour

Pieu Ø600

Enrochement

Culée coté gauche

ANNEXE 8 : Autres cartographies

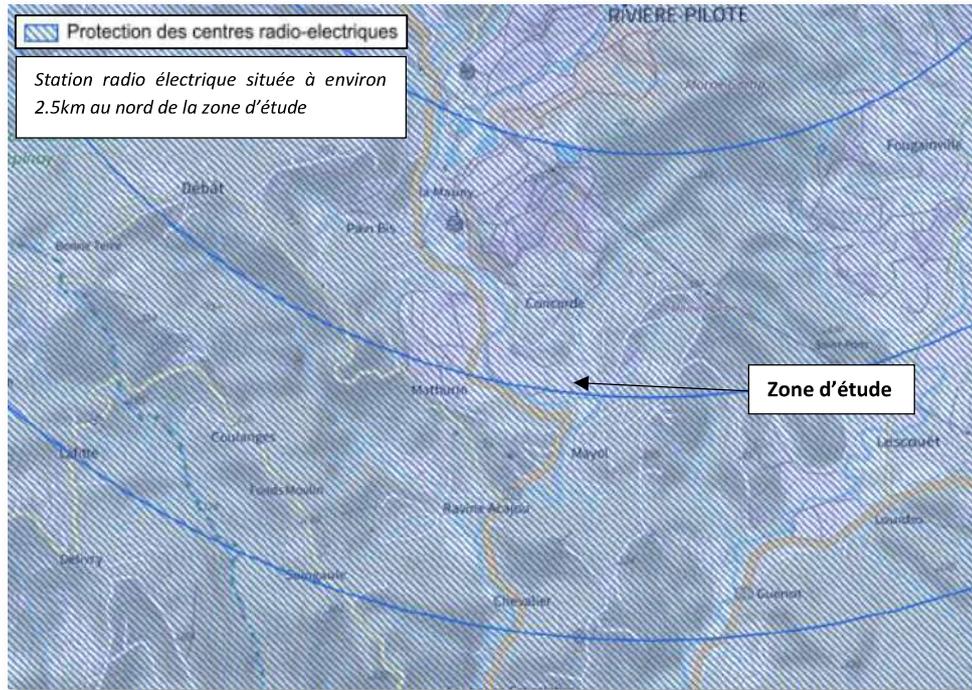


Figure 1 : Station radio électrique et périmètre de protection (source : DEAL 972)

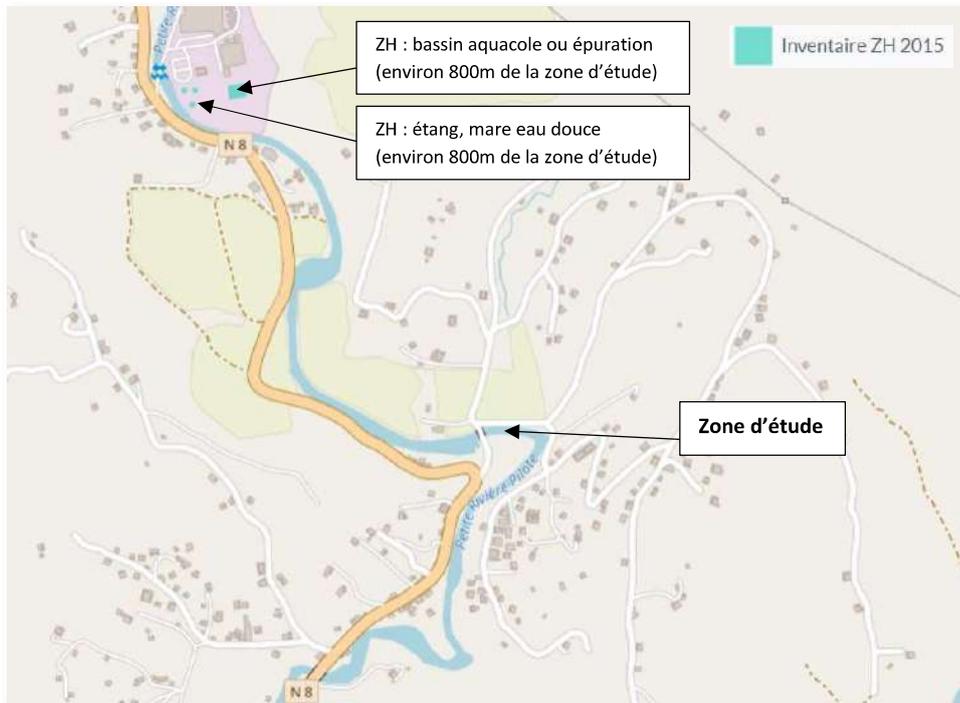


Figure 2 : Zones humides (source : ODE)

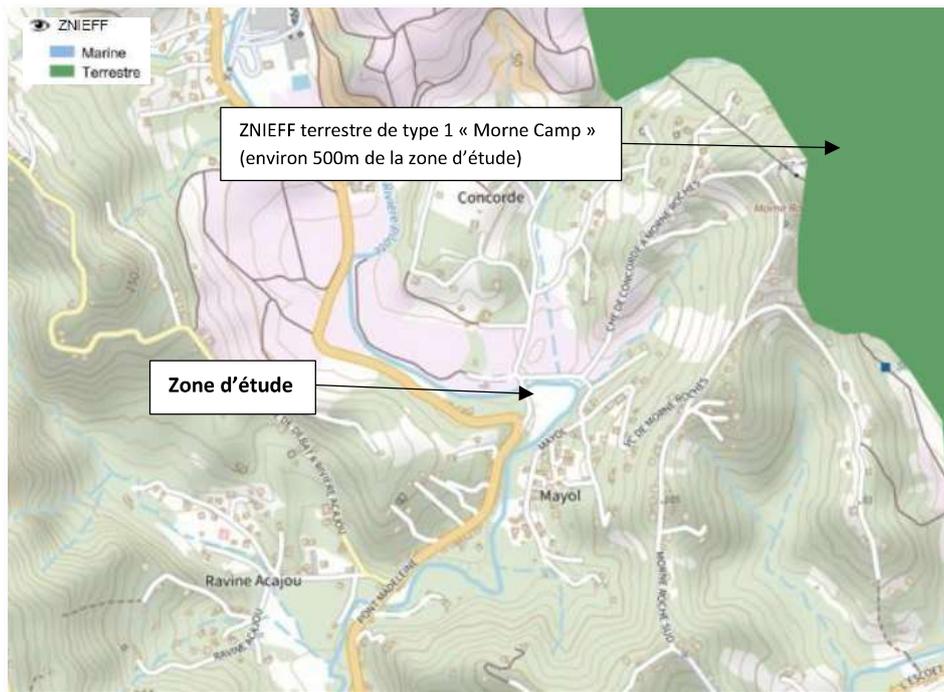


Figure 3 : ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) (source : DEAL 972)

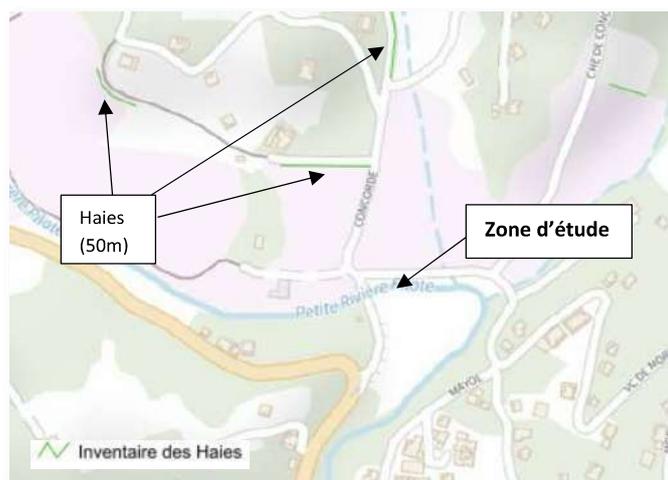


Figure 4 : Inventaire des Haies (source : DEAL 972)

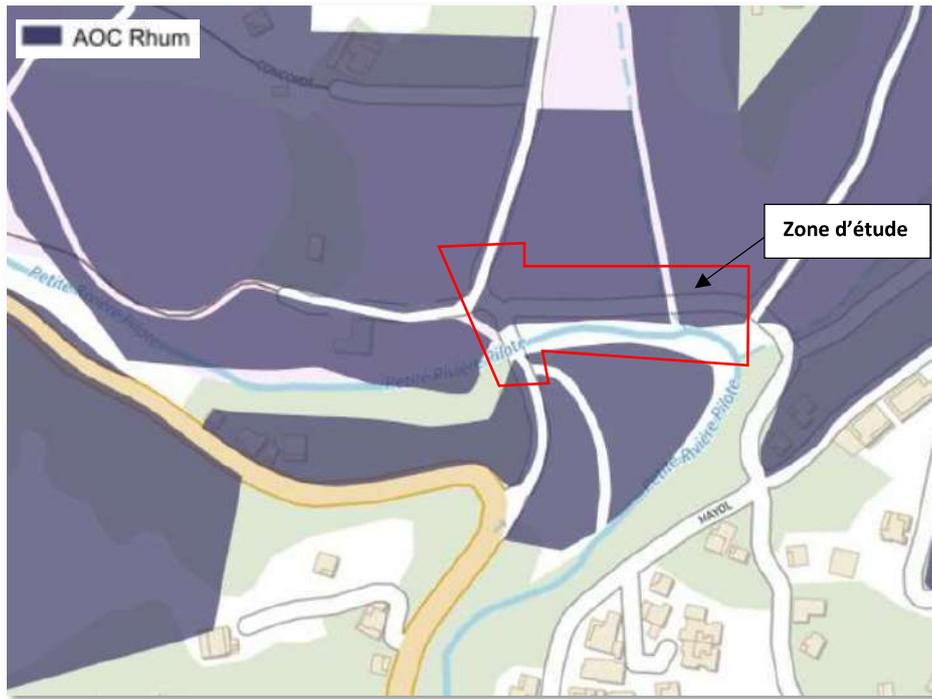


Figure 5 : Gestionnaires (source : DEAL 972)

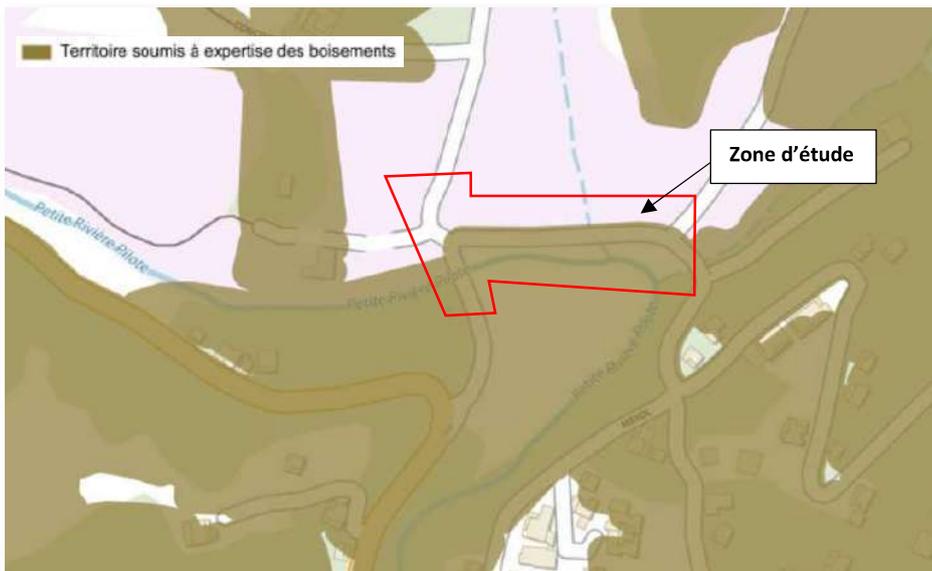


Figure 6 : Territoire soumis à expertise des boisements (source : DEAL 972)

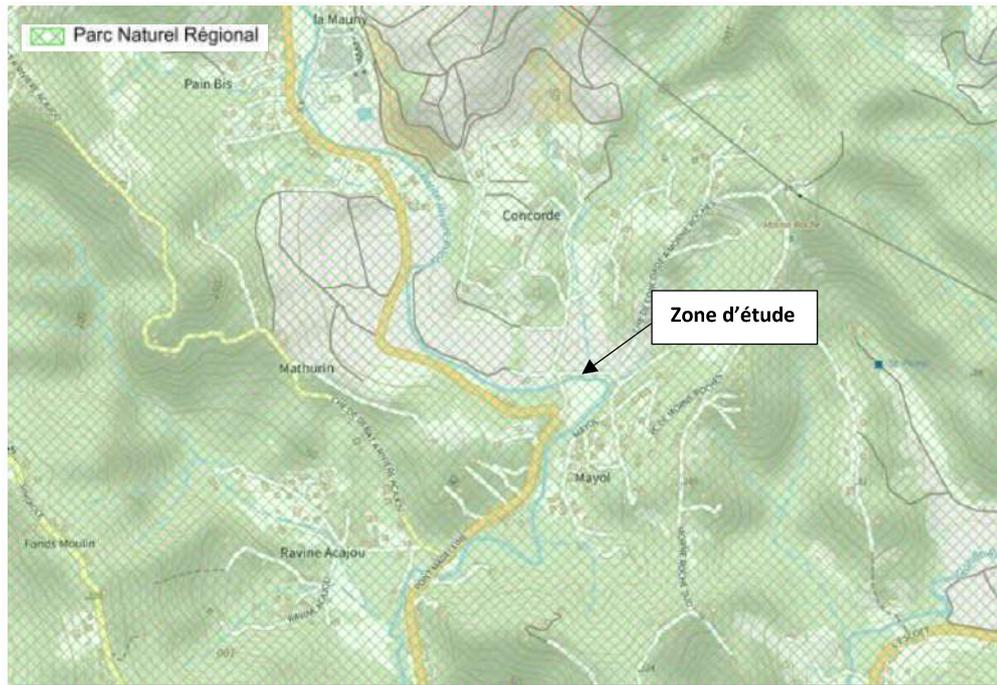


Figure 7 : Périmètre du Parc Naturel Régional (PNR) (source : DEAL 972)

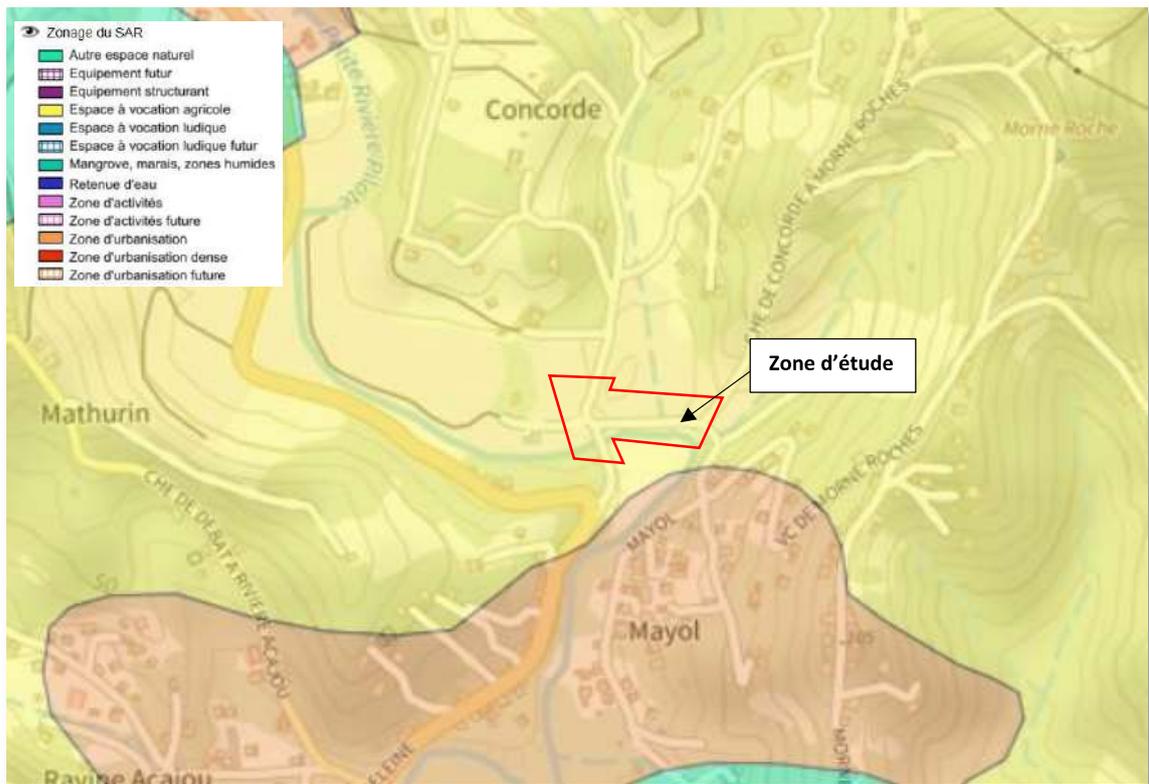


Figure 8 : Zonage du SAR